



La Commune



Petit amendement, grands méfaits

grands méfaits | Editorial

Jeudi 27 novembre, l'Assemblée à majorité UMP a donc adopté l'amendement Garraud, du nom d'un député UMP de Gironde. Sous le prétexte de "protéger la femme enceinte", cet amendement punit d'un an de prison et de 15000 euros d'amende une interruption de grossesse provoquée par "*une maladresse, une imprudence, une inattention, une négligence ou un manquement à une obligation de sécurité*".

Cette peine sera même doublée lorsque la faute commise sera jugée "*délibérée*", par exemple dans le cas d'un accident de la circulation, si le conducteur a grillé un feu rouge. Mais la définition de cet amendement est suffisamment vague et générale pour que demain, puissent être accusés un médecin, une infirmière, une sage-femme ou la femme enceinte elle-même.

En réalité, ce qui a été ainsi voté par la majorité de droite permet de donner "*insidieusement au foetus le statut juridique d'une personne*", comme le souligne à juste titre le Mouvement français du planning familial. Et si le foetus est une personne, alors l'avortement peut être interdit, au nom du droit à la vie.

La meilleure preuve est dans le fait que Christine Boutin, députée intégriste et obscurantiste bien connue, apparentée UMP s'est réjouie que "*le préjudice de perdre un enfant à naître et le droit de l'enfant à naître soient reconnus par le projet de loi*".

Bien plus, l'amendement Garraud est loin d'être anodin et de seule portée française. Comme le dénonce Dominique Haudouze, du Planning familial, les anti-IVG ont élaboré ces dernières années une "*stratégie organisée*".

"*Il y a quelques années, ils menaient des actions-commando. Depuis, en France comme aux Etats-Unis, ils développent leur réseau et font du lobbying auprès des politiques*", indique-t-elle. Et cette responsable du Planning familial fait remarquer avec raison : "*ils ne demandent plus la suppression du droit à l'avortement. Mais ils développent des stratégies qui viennent le remettre en question par morceaux.*"

Et Dominique Haudouze, et bien d'autres, dont nous, intègre dans cette stratégie de longue haleine l'article 51 du préambule du projet de Constitution européenne ⁱ qui affirme que "*l'Union européenne maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Eglises et ses organisations*". Un article qui, outre qu'il révèle que l'Europe qu'ils nous imposent n'est pas laïque, a aussi la particularité de donner aux Eglises (en particulier catholique et protestante, bien entendu) un droit d'intervention dans la politique de l'Union européenne. Avec l'arrivée prochaine de la Pologne, rejoignant ainsi l'Irlande, Malte et le Portugal, le camp des gouvernements traditionnellement et résolument anti-IVG, anti-contraception se renforcera. Et le député Garraud et son parti l'UMP (mais aussi l'UDF) auront apporté leur pierre à l'édifice obscurantiste. Mais cela n'empêche pas Martine Aubry, Strauss-Khan, son porte-coton Cambadelis et Bertrand Delanoë de lutter pour que le PS vote pour le projet de Constitution européenne cher à Giscard d'Estaing.

Une Europe dotée d'une constitution capitaliste jusqu'au bout des ongles, anti-IVG, papiste, anti-services publics et génératrice de chômage et de précarité, ça ne les dérange pas. Ils sont réalistes, eux. Et jaloux de leur mangeoire, surtout.

Modifié le vendredi 17 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
